VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	116 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU 2 NOVEMBRE 2021

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et Maire du 6e	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Première Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Monsieur Charles FLOBERT Adjoint au Maire	pouvoir
Madame Florence de VARAX Adjointe au Maire	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6e	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6e	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'arrondissement	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 117

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 2 novembre 2021

Le mardi 2 novembre deux mille vingt et un à 18 heures 36, les membres du Conseil du 6e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 27 octobre deux mille vingt et un qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062021048
Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. : 062021049
Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 septembre 2021.

3-Réf. : 062021050
Autorisation donnée au Maire de signer les Conventions entre la Mairie du 6e arrondissement et les Associations relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux.

4-Réf. : 062021054
Adoption du Budget Primitif 2022.

5-Réf. : 2021 SG 70
Adoption du nouveau document-cadre « Pacte parisien de la proximité ».

6-Réf. : 2021 DAC 407
Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Anna Karina et Dennis Berry 156 boulevard Saint-Germain à Paris 6e.

7-Réf. : 2021 DU 155
Classification de nouvelles voies du 6e arrondissement au titre des droits de voirie.

8-Réf. : 2021 DASCO 139
Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (23 001 euros), subventions d'équipement (19 610 euros) et subventions pour travaux (140 536 euros).

9 - Réf. : 2021 DDCT 88
Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la SOlidarité.

10 - Réf. : 2021 DVD 95
Plan Vélo. Approbation du plan d'actions 2021-2023 et demande des subventions correspondantes auprès de la RIF.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

11- Réf. : 2021 DFPE 208
Reconventionnement avec les 108 associations gérants des EAPE à Paris.

12-Réf. : 2021 DASES 261
Subventions (994 984 euros) et avenants pour le fonctionnement de maraudes d'intervention sociale et de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction de personnes sans-abri.

13 - Réf. : 2021 DILT 8
Convention d'occupation domaniale relative à l'installation et l'exploitation de photocopieurs et de cabines photographiques dans les mairies d'arrondissement et à la direction de l'Urbanisme.

14- Réf. : V062021051
Vœu déposé par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement relatif à l'intermédiation et à la cohabitation intergénérationnelle.

15 - Réf. : V062021052
Vœu déposé par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement contre l'usage du plastique unique au sein de la Mairie du 6e.

16 - Réf. : V062021053
Vœu déposé par Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et d'arrondissement relatif à la création d'un Conseil de parents au sein des crèches municipales du 6e et d'ateliers d'information sur les différents modes de garde existants.

17 - Réf. : Q062021003
Question orale présentée par Mme Céline HERVIEU relative à la mise en place d'une commission de régulation de débits de boisson.

18 - Affaires diverses

Étaient présents:

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e,
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire,
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire,
Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire,
Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6e,
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6e,
Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement,
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,
Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Antoinette KIS, Conseillère d'Arrondissement.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, à Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire.
Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e.

Observations :

1. L'ensemble des débats et des explications de vote sont consultables, via la captation vidéo de la séance, sur le site internet de la Mairie du 6e arrondissement.

****

Ouverture de la séance :

À l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062021048
Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'Arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité des votants.

2-Réf. : 062021049
Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 septembre 2021.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des votants.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

3-Réf. : 062021050
Autorisation donnée au Maire de signer les Conventions entre la Mairie du 6e arrondissement et les Associations relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

4-Réf. : 062021054
Adoption du Budget Primitif 2022.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

5-Réf. : 2021 SG 70
Adoption du nouveau document-cadre « Pacte parisien de la proximité ».

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 0 ABSTENTION : 10 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

6-Réf. : 2021 DAC 407
Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Anna Karina et Dennis Berry 156 boulevard Saint-Germain à Paris 6e.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

7-Réf. : 2021 DU 155
Classification de nouvelles voies du 6e arrondissement au titre des droits de voirie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

8-Réf. : 2021 DASCO 139
Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (23 001 euros), subventions d'équipement (19 610 euros) et subventions pour travaux (140 536 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

9-Réf. : 2021 DDCT 88
Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la SOlidarité.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

10-Réf. : 2021 DVD 95
Plan Vélo. Approbation du plan d'actions 2021-2023 et demande des subventions correspondantes auprès de la RIF.

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 0 ABSTENTION : 10 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté délibération est adopté à la majorité des votants.

11- Réf. : 2021 DFPE 208
Reconventionnement avec les 108 associations gérants des EAPE à Paris.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

12-Réf. : 2021 DASES 261
Subventions (994 984 euros) et avenants pour le fonctionnement de maraudes d'intervention sociale et de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction de personnes sans-abri.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

13-Réf. : 2021 DILT 8
Convention d'occupation domaniale relative à l'installation et l'exploitation de photocopieurs et de cabines photographiques dans les mairies d'arrondissement et à la direction de l'Urbanisme.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

14-Réf. : V062021051
Vœu émis par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement relatif à l'intermédiation et à la cohabitation intergénérationnelle.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu émis par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, est adopté à l'unanimité des votants.

15-Réf. : V062021052
Vœu émis par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement contre l'usage du plastique unique au sein de la Mairie du 6e.

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 10 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu émis par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, est rejeté à la majorité des votants.

16-Réf. : V062021053
Vœu émis par Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et d'arrondissement relatif à la création d'un Conseil de parents au sein des crèches municipales du 6e et d'ateliers d'information sur les différents modes de garde existants.

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 10 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu émis par Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et d'arrondissement, est rejeté à la majorité des votants.

17-Réf. : Q062021003
Question orale présentée par Mme Cèline Hervieu, Conseillère de Paris et du 6e, relative à la mise en place d'une commission de régulation de débits de boisson.

Lecture est faite de la réponse de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e, à cette question orale.

18 - Affaires diverses.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, communique :

- la date du prochain CICA : mardi 16 novembre 2021 à 18h30
  Thèmes abordés :
  - Rue aux écoles - rue Littré
  - La lutte contre le bruit
- la date du prochain Conseil d'arrondissement : le mardi 30 novembre 2021 à 18h30.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	120

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

2 novembre 2021

Madame Antoinette KIS souhaite avoir des informations sur les travaux de démolition du chantier situé 27, rue du Four. En consultant l'open data de la Ville Paris, il est noté qu'un « rejet implicite » avait été formulé suite au dépôt d'un permis de construire à cette adresse.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ rappelle que cette opération a été finalement autorisée par la Ville de Paris (après le rejet de plusieurs permis de construire déposés). L'open data n'est peut-être pas à jour mais une vérification va être faite.

Monsieur François COMET revient sur le mauvais état de la vitrine de la librairie de la rue Médicis, évoquée par ses soins lors des séances des mardis 22 septembre 2020 et 30 mars 2021. Il note que, malgré les interventions de Monsieur le Maire du 6e arrondissement, la situation reste inchangée.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ indique qu'il va saisir le propriétaire à nouveau, par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire du 6e

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 120 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-118

2 novembre 2021

Désignation de Florence De VARAX, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6e arrondissement et de Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération 062021048 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	121

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-119

2 novembre 2021

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 septembre 2021.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062021049** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 121 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-120

2 novembre 2021

Autorisation donnée au Maire de signer les Conventions entre la Mairie du 6e arrondissement et les Associations, relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062021050** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	122

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-1

2 novembre 2021 02 novembre 2021

Notification du Budget Primitif de l'État Spécial du 6e arrondissement pour 2022 (062021054)

Le Conseil du 6e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment l'article L.2511-13 ;

Vu le titre 1 du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille, Lyon et notamment l'article L.2511-41 ;

Vu les délibérations du Conseil de Paris 2021 DDCT 60 et 2021 DFA 56 relatives d'une part à la mise à jour de l'inventaire des équipements de proximité et d'autre part aux modalités de répartition des dotations affectées aux états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la notification en date du 15 octobre 2021 par laquelle Madame la Maire de Paris indique le montant des dotations attribuées au 6e arrondissement pour le budget 2022 :

- **2 488 636 euros pour la dotation de gestion locale ;**
- **280 092 euros pour la dotation d'animation locale ;**
- **175 000 euros pour la dotation d'investissement.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller Régional d'Île-de-France, Maire du 6e arrondissement :

DELIBERE

Article unique : l'État Spécial du 6e arrondissement pour l'exercice 2022 est arrêté conformément aux états annexés à la présente délibération.

VOTANTS :13 POUR :13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-2

2 novembre 2021

ETAT SPECIAL DU 6ème ARRONDISSEMENT

Budget Primitif 2022 Fonctionnement

Fonction et nature	Libellés	Budget Primitif 2022
Fonction 020	**ADMINISTRATION GENERALE**	
Chapitre 74	**DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**	
748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE RECUE	280 092
748721	DOTATION DE GESTION LOCALE RECUE	2 488 636
	Total chapitre 74	**2 768 728**
	Total Fonction 020	2 768 728
	TOTAL RECETTES	**2 768 728**

Budget Primitif 2022 Investissement

Fonction et nature	Libellés	Budget Primitif 2022
Fonction 020	**ADMINISTRATION GENERALE**	
Chapitre 45	**COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE**	
458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	175 000
	Total chapitre 45	**175 000**
	Total Fonction 020	175 000
	TOTAL RECETTES	**175 000**

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 123

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-3

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
Fonctionnement	2 804 844,00	2 768 728,00
DAL	295 821,00	280 092,00
E0282 - Travaux urgents	143 665,00	122 626,00
E0381 - Conseils de quartier	19 836,00	19 836,00
E301 - Anim locale et culturelle	132 320,00	137 630,00
DGL	2 509 023,00	2 488 636,00
E020 - Adm générale collectivité	475 206,00	475 206,00
E0241 - Equipements associatifs	4 319,00	73 319,00
E211 - Écoles maternelles	117 688,00	117 688,00
E212 - Écoles primaires	156 190,00	156 190,00
E3111 - Enseignement art pratique	74 894,00	74 894,00
E313 - Bibliothèques médiathèque	28 548,00	28 548,00
E321 - Salles de sport, gymnases	70 436,00	70 436,00
E3381 - Centres d'animation	848 576,00	791 419,00
E4221 - Crèches et garderies	691 336,00	659 106,00
E511 - Espaces verts urbains	41 830,00	41 830,00
Investissement	176 264,00	175 000,00
DIV	176 264,00	175 000,00
E0281 - Dotation d'investissement	126 680,00	125 416,00
E0381 - Conseils de quartier	49 584,00	49 584,00
Total général	**2 981 108,00**	**2 943 728,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-4

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
458101	126 680,00	125 416,00
45-458101-D : Dotation d'investissement versee	126 680,00	125 416,00
Total général	**126 680,00**	**125 416,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-5

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
458101	49 584,00	49 584,00
45-458101-D : Dotation d'investissement versee	49 584,00	49 584,00
Total général	**49 584,00**	**49 584,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-6

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	2 804 844,00	2 768 728,00
011-60611-D : Eau et assainissement	60 335,00	60 320,00
011-606121-D : Electricité	226 471,00	226 471,00
011-606122-D : Gaz	94 738,00	94 738,00
011-60613-D : Chauffage urbain	99 676,00	99 676,00
011-60622-D : Carburants	2 700,00	2 700,00
011-60623-D : Alimentation	168 550,00	169 037,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	37 187,00	42 675,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	40 297,00	36 095,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	96 980,00	96 980,00
011-60636-D : Habillement et vêtements de travail	2 000,00	2 000,00
011-6064-D : Fournitures administratives	25 805,00	25 435,00
011-6067-D : Fournitures scolaires	51 333,00	51 333,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	54 389,00	53 021,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	864 637,00	807 480,00
011-6132-D : Locations immobilières	114 125,00	186 525,00
011-61351-D : Locations mobilières - Matériel roulant	110 000,00	110 000,00
011-61358-D : Locations mobilières - Autres	800,00	800,00
011-614-D : Charges locatives et de copropriété	8 139,00	8 302,00
011-61521-D : Terrains	10 640,00	10 640,00
011-615221-D : Bâtiments publics	193 665,00	172 626,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	11 460,00	11 460,00
011-6156-D : Maintenance	74 562,00	72 650,00
011-6182-D : Documentation générale et technique	6 317,00	5 872,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	58 460,00	58 410,00
011-6234-D : Réceptions	30 812,00	30 762,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	68 304,00	66 735,00
011-6238-D : Publicité, publications, relations publiques - divers	350,00	350,00
011-6241-D : Transports de biens	10 722,00	10 722,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	39 493,00	39 493,00
011-6262-D : Frais de télécommunications	4 630,00	4 630,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	177 457,00	144 101,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	59 810,00	66 689,00
Total général	**2 804 844,00**	**2 768 728,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-7

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	132 320,00	137 630,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	10 000,00	10 000,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	360,00	360,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	30 610,00	30 610,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	61 000,00	59 431,00
011-6238-D : Publicité, publications, relations publiques - divers	350,00	350,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	22 000,00	28 879,00
Total général	**132 320,00**	**137 630,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-8

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	19 836,00	19 836,00
011-6234-D : Réceptions	462,00	462,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	2 904,00	2 904,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	660,00	660,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	15 810,00	15 810,00
Total général	**19 836,00**	**19 836,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-9

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	143 665,00	122 626,00
011-615221-D : Bâtiments publics	143 665,00	122 626,00
Total général	**143 665,00**	**122 626,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-10

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	2 509 023,00	2 488 636,00
011-60611-D : Eau et assainissement	60 335,00	60 320,00
011-606121-D : Electricité	226 471,00	226 471,00
011-606122-D : Gaz	94 738,00	94 738,00
011-60613-D : Chauffage urbain	99 676,00	99 676,00
011-60622-D : Carburants	2 700,00	2 700,00
011-60623-D : Alimentation	168 550,00	169 037,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	37 187,00	42 675,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	40 297,00	36 095,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	96 980,00	96 980,00
011-60636-D : Habillement et vêtements de travail	2 000,00	2 000,00
011-6064-D : Fournitures administratives	25 805,00	25 435,00
011-6067-D : Fournitures scolaires	51 333,00	51 333,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	54 389,00	53 021,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	854 637,00	797 480,00
011-6132-D : Locations immobilières	114 125,00	186 525,00
011-61351-D : Locations mobilières - Matériel roulant	110 000,00	110 000,00
011-61358-D : Locations mobilières - Autres	800,00	800,00
011-614-D : Charges locatives et de copropriété	8 139,00	8 302,00
011-61521-D : Terrains	10 640,00	10 640,00
011-615221-D : Bâtiments publics	50 000,00	50 000,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	11 100,00	11 100,00
011-6156-D : Maintenance	74 562,00	72 650,00
011-6182-D : Documentation générale et technique	6 317,00	5 872,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	27 850,00	27 800,00
011-6234-D : Réceptions	30 350,00	30 300,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	4 400,00	4 400,00
011-6241-D : Transports de biens	10 722,00	10 722,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	30 833,00	30 833,00
011-6262-D : Frais de télécommunications	4 630,00	4 630,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	177 457,00	144 101,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	22 000,00	22 000,00
Total général	**2 509 023,00**	**2 488 636,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-11

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	475 206,00	475 206,00
011-60611-D : Eau et assainissement	10 593,00	10 593,00
011-606121-D : Electricité	42 891,00	42 891,00
011-60613-D : Chauffage urbain	46 064,00	46 064,00
011-60622-D : Carburants	2 700,00	2 700,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	100,00	100,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	70 000,00	70 000,00
011-60636-D : Habillement et vêtements de travail	2 000,00	2 000,00
011-6064-D : Fournitures administratives	13 000,00	13 000,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	11 000,00	11 000,00
011-61351-D : Locations mobilières - Matériel roulant	110 000,00	110 000,00
011-615221-D : Bâtiments publics	50 000,00	50 000,00
011-6156-D : Maintenance	15 000,00	15 000,00
011-6182-D : Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	22 000,00	22 000,00
011-6234-D : Réceptions	27 000,00	27 000,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	4 000,00	4 000,00
011-6241-D : Transports de biens	4 518,00	4 518,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	28 050,00	28 050,00
011-6262-D : Frais de télécommunications	4 630,00	4 630,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	4 360,00	4 360,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	300,00	300,00
Total général	**475 206,00**	**475 206,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-12

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	4 319,00	73 319,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	1 328,00	1 328,00
011-6132-D : Locations immobilières		69 000,00
011-6156-D : Maintenance	2 729,00	2 729,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	262,00	262,00
Total général	**4 319,00**	**73 319,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-13

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	117 688,00	117 688,00
011-60611-D : Eau et assainissement	34 224,00	34 224,00
011-606121-D : Electricité	20 534,00	20 534,00
011-606122-D : Gaz	21 027,00	21 027,00
011-60613-D : Chauffage urbain	7 158,00	7 158,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	533,00	533,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	3 500,00	3 500,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	1 100,00	1 100,00
011-6064-D : Fournitures administratives	1 330,00	1 330,00
011-6067-D : Fournitures scolaires	14 688,00	14 688,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	2 500,00	2 500,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	1 750,00	1 750,00
011-6156-D : Maintenance	3 400,00	3 400,00
011-6241-D : Transports de biens	1 500,00	1 500,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	744,00	744,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	2 600,00	2 600,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	1 100,00	1 100,00
Total général	**117 688,00**	**117 688,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-14

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	156 190,00	156 190,00
011-60611-D : Eau et assainissement	12 916,00	12 916,00
011-606121-D : Electricité	40 202,00	40 202,00
011-606122-D : Gaz	37 306,00	37 306,00
011-60613-D : Chauffage urbain	7 375,00	7 375,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	700,00	700,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	5 795,00	5 795,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00
011-6064-D : Fournitures administratives	2 305,00	2 305,00
011-6067-D : Fournitures scolaires	36 645,00	36 645,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	300,00	300,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	600,00	600,00
011-6156-D : Maintenance	2 843,00	2 843,00
011-6182-D : Documentation générale et technique	267,00	267,00
011-6241-D : Transports de biens	1 304,00	1 304,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	1 289,00	1 289,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	4 243,00	4 243,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	600,00	600,00
Total général	**156 190,00**	**156 190,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-15

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	74 894,00	74 894,00
011-606121-D : Electricité	13 977,00	13 977,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	100,00	100,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	2 800,00	2 800,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	200,00	200,00
011-6064-D : Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00
011-6132-D : Locations immobilières	800,00	800,00
011-61358-D : Locations mobilières - Autres	800,00	800,00
011-61558-D : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	8 750,00	8 750,00
011-6156-D : Maintenance	13 322,00	13 322,00
011-6234-D : Réceptions	1 000,00	1 000,00
011-6236-D : Catalogues et imprimés et publications	400,00	400,00
011-6241-D : Transports de biens	3 400,00	3 400,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	300,00	300,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	2 545,00	2 545,00
011-6288-D : Autres services exterieurs - Divers - Autres	20 000,00	20 000,00
Total général	**74 894,00**	**74 894,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-16

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	28 548,00	28 548,00
011-606121-D : Electricité	18 759,00	18 759,00
011-6064-D : Fournitures administratives	1 300,00	1 300,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	2 100,00	2 100,00
011-6156-D : Maintenance	5 745,00	5 745,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	644,00	644,00
Total général	**28 548,00**	**28 548,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-17

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	70 436,00	70 436,00
011-606121-D : Electricité	22 144,00	22 144,00
011-606122-D : Gaz	17 176,00	17 176,00
011-60613-D : Chauffage urbain	12 266,00	12 266,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	300,00	300,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	5 800,00	5 800,00
011-6156-D : Maintenance	10 750,00	10 750,00
Total général	**70 436,00**	**70 436,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-18

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	848 576,00	791 419,00
011-60611-D : Eau et assainissement	820,00	820,00
011-606121-D : Electricité	11 400,00	11 400,00
011-606122-D : Gaz	1 441,00	1 441,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	834 915,00	777 758,00
Total général	**848 576,00**	**791 419,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-19

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	691 336,00	659 106,00
011-60611-D : Eau et assainissement	82,00	67,00
011-606121-D : Electricité	54 930,00	54 930,00
011-606122-D : Gaz	17 788,00	17 788,00
011-60613-D : Chauffage urbain	26 813,00	26 813,00
011-60623-D : Alimentation	168 550,00	169 037,00
011-60628-D : Autres fournitures non stockées	35 454,00	40 942,00
011-60631-D : Fournitures d'entretien	24 202,00	20 000,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	9 780,00	9 780,00
011-6064-D : Fournitures administratives	5 370,00	5 000,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	43 589,00	42 221,00
011-6132-D : Locations immobilières	113 325,00	116 725,00
011-614-D : Charges locatives et de copropriété	8 139,00	8 302,00
011-6156-D : Maintenance	14 311,00	12 399,00
011-6182-D : Documentation générale et technique	1 050,00	605,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	2 350,00	2 300,00
011-6234-D : Réceptions	2 350,00	2 300,00
011-6261-D : Frais d'affranchissement	450,00	450,00
011-6283-D : Frais de nettoyage des locaux	162 803,00	129 447,00
Total général	**691 336,00**	**659 106,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-121-20

2 novembre 2021

Chapitre et nature	BP 2021 voté	BP 2022 conseil arrondissement
011	41 830,00	41 830,00
011-60611-D : Eau et assainissement	1 700,00	1 700,00
011-606121-D : Electricité	1 634,00	1 634,00
011-60632-D : Fournitures de petit équipement	8 600,00	8 600,00
011-6068-D : Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00
011-611-D : Contrats de prestations de services	5 294,00	5 294,00
011-61521-D : Terrains	10 640,00	10 640,00
011-6156-D : Maintenance	6 462,00	6 462,00
011-6232-D : Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 500,00
Total général	**41 830,00**	**41 830,00**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	132

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-122

2 novembre 2021

Adoption du nouveau document-cadre « Pacte parisien de la proximité ».

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **SG-2021-70** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné avec 3 voix pour (Céline HERVIEU, François COMET, Antoinette KIS), et 10 abstentions (Jean-Pierre LECOQ avec le pouvoir de Charles FLOBERT, Chantal LAMBERT-BURENS avec le pouvoir d'Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Séverine de COMPREIGNAC, Paul MARIA, Claude RIBBE, Iris BERTHOMIER).

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 132 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-123

2 novembre 2021

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Anna Karina et Dennis Berry 156 boulevard Saint-Germain à Paris 6e.

Vu le rapport présenté par Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DAC-2021-407** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	133

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-124

2 novembre 2021

Classification de nouvelles voies du 6e arrondissement au titre des droits de voirie.

Vu le rapport présenté par Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DU-2021-155** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	133 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-125

2 novembre 2021

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (23 001 euros), subventions d'équipement (19 610 euros) et subventions pour travaux (140 536 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DASCO-2021-139** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	134

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-126

2 novembre 2021

Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la SOlidarité.

Vu le rapport présenté par Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DDCT-2021-88** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	134 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-127

2 novembre 2021

Plan Vélo. Approbation du plan d'actions 2021-2023 et demande des subventions correspondantes auprès de la RIF.

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1ère Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DVD-2021-95** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné avec 3 voix pour (Céline HERVIEU, François COMET, Antoinette KIS), et 10 abstentions (Jean-Pierre LECOQ avec le pouvoir de Charles FLOBERT, Chantal LAMBERT-BURENS avec le pouvoir d'Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Séverine de COMPREIGNAC, Paul MARIA, Claude RIBBE, Iris BERTHOMIER).

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	135

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-128

2 novembre 2021

Reconventionnement avec les 108 associations gérants des EAPE à Paris.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **DFPE-2021-208** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 135 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-129

2 novembre 2021

Subventions (994 984 euros) et avenants pour le fonctionnement de maraudes d'intervention sociale et de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction de personnes sans-abri.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **DASES-2021-261** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
21	136

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-130

2 novembre 2021

Convention d'occupation domaniale relative à l'installation et l'exploitation de photocopieurs et de cabines photographiques dans les mairies d'arrondissement et à la direction de l'Urbanisme.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **DILT-2021-8** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-131-1

2 novembre 2021

Vœu déposé par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement relatif à l'intermédiation et à la cohabitation intergénérationnelle. (V062021051).

Le Conseil du 6e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant que l'un des premiers facteurs d'intégration dans la société passe par le logement ;

- Considérant la pénurie de logements à Paris ;

- Considérant l'impossibilité de construire de nouveaux logements sociaux à Paris et particulièrement dans l'arrondissement sans surdensifier une ville déjà très dense ;

- Considérant la vacance importante de logements dans l'arrondissement (seulement 72 % de ces logements étant occupés par leur propriétaire ou des locataires à l'année, les 28 % restants étant considérés comme inoccupés soit une des proportions les plus élevées de Paris) ;

- Considérant que si le 6e est l'arrondissement le plus cher de Paris au prix de l'achat du m², le loyer médian, avec une fourchette de prix, comparable à celle du 7e et le 8e, figure aussi parmi les plus élevés de la capitale ;

- Considérant que parmi les freins qui existent à la location figure la peur légitime des propriétaires de se trouver impuissants face à des loyers impayés, des retards de paiement, ou la dégradation de leur logement... ;

- Considérant en parallèle la difficulté pour de nombreuses catégories de la population de rentrer dans le schéma locatif dit classique notamment par le nombre élevé de garanties demandées ;

- Considérant que pour concilier les droits des propriétaires et la nécessaire prise en compte de la fragilité de certains profils de locataires des dispositifs d'intermédiation locative existent comme Louez en toute tranquillité avec Solibail qui permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social (opérateur, organisme agréé ou association) ;

- Considérant les avantages pour le propriétaire :

  - garantie du paiement des loyers et des charges,
  - remise en état du logement en cas de dégradation,
  - possibilité de renouveler le contrat ou de récupérer son logement sans formalités à la fin du bail,
  - gestion locative assurée par une association qui choisit le locataire et l'accompagne tout au long du bail,
  - possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux dans certains cas via une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) avec, le cas échéant, la possibilité de bénéficier de subventions pour financer les travaux du logement.

- Considérant les avantages pour le locataire :

  - possibilité d'avoir accès au marché locatif,
  - dignité retrouvée, possibilité de travailler, de scolariser ses enfants,
  - suivi et médiation apportés par l'association,

- Considérant que ce dispositif est porté par des associations reconnues pour leur engagement auprès des plus démunis et qui ont fait leur preuve comme par exemple Emmaus, les Restos du Cœur ;

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-131-2

- Considérant par ailleurs, l'intérêt d'un autre dispositif, celui de la cohabitation intergénérationelle :

  - les personnes âgées et les étudiants forment une partie importante de l'arrondissement. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent près du quart des habitants (23 %) c'est la proportion la plus forte de Paris où la moyenne est de 17 %). Les étudiants quant à eux représentant 16 % des habitants, soit 7 points de plus qu'à Paris en moyenne,

  - Presque tous les quartiers de l'arrondissement comptent ainsi 1 jeune de moins de 20 ans pour 1 ou 2 personnes de plus de 65 ans, et beaucoup de Parisiens retraités vivent seuls et disposent d'une ou plusieurs chambres disponibles dans leur appartement alors que parallèlement, beaucoup de jeunes, étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs... cherchent un logement financièrement accessible à Paris,

  - Un encadrement est mis en œuvre par la Charte de la cohabitation intergénérationnelle de la Ville de Paris depuis 20210 qui s'assure que les associations soient garantes du bon déroulement de la cohabitation et qu'avec leur aide jeune et senior définissent conjointement dans une « contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire » l'organisation de la vie quotidienne en tenant compte des demandes et des impératifs de chacun.

- Considérant que ces dispositifs tant celui d'intermédiation locative que de la cohabitation intergénérationnelle ne sont pas forcément très connus dans leur modalité d'application de la part des propriétaires et du grand public même si Solibail par exemple existe depuis 2008 ;

Le conseil d'Arrondissement, sur proposition d'Antoinette Kis demande :

EMET LE VOEU :

- La mairie d'arrondissement lance une campagne d'information des habitants de l'arrondissement concernant les dispositifs d'intermédiation et de cohabitation intergénérationnelle, par exemple :

- En organisant un CICA sur le sujet du logement qui prenne en compte cette information des propriétaires sur les dispositifs et qui y intègre les associations présentes dans l'arrondissement sur cette thématique comme Solidarités Nouvelles pour le Logement,
- En organisant une conférence sur ces sujets à la mairie du 6e avec l'Agence départementale du logement (ADIL) de Paris,
- En faisant une communication sur le sujet dans les médias qui dépendent de la mairie.

Examen du projet de délibération V062021051

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France, procède au vote.

Le vœu proposé par Mme Antoinette KIS est adopté à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 137 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-132

2 novembre 2021

Vœu déposé par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement contre l'usage du plastique unique au sein de la Mairie du 6e. (V062021052).

Le Conseil du 6e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant le fléau du plastique pour les rivières et les océans ;
- Considérant qu'il n'y a pas de « petite » pollution, qu'ainsi chaque petite bouteille d'eau qui prise individuellement paraît insignifiante fait partie des 25 millions de bouteilles en plastique jetées chaque jour en France et dont à peine la moitié sont recyclées ;
- Considérant que les pouvoirs publics et en l'occurrence la mairie du 6e doivent donner l'exemple en la matière ;
- Considérant que le plastique des bouteilles d'eau est fabriqué à partir de composés chimiques qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur notre santé.

Le conseil d'Arrondissement, sur proposition d'Antoinette Kis demande :

EMET LE VOEU :

- De devancer la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire n° 2020-105 du 10 février 2020 qui veut (Article 77) que « à compter du 1er janvier 2022, l'État n'achète plus de plastique à usage unique en vue d'une utilisation sur les lieux de travail et dans les évènements qu'il organise ».

- De veiller ainsi à ce qu' il n'y ait pas de bouteille en plastique distribuée au sein de la mairie et par exemple lors des conseils d'arrondissement ou autres manifestations officielles, mais qu'elles soient remplacées par des carafes en verre, des gourdes ou tout autre moyen de permettre aux gens de s'hydrater sans produire de déchets plastiques.

Examen du projet de délibération V062021052

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France, procède au vote.

Le vœu proposé par Mme Antoinette KIS est rejeté à la majorité des votants avec 3 voix pour (Céline HERVIEU, François COMET, Antoinette KIS), et 10 contre (Jean-Pierre LECOQ avec le pouvoir de Charles FLOBERT, Chantal LAMBERT-BURENS avec le pouvoir d'Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Séverine de COMPREIGNAC, Paul MARIA, Claude RIBBE, Iris BERTHOMIER).

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 21 | N° de page 138

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-133-1

2 novembre 2021

Vœu déposé par Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et d'arrondissement relatif à la création d'un Conseil de parents au sein des crèches municipales du 6e et d'ateliers d'information sur les différents modes de garde existants. (V062021053).

Le Conseil du 6e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant le fait que le conseil de parents des crèches est une instance consultative permettant à des représentants des parents - élus dans les crèches municipales - d'échanger avec les représentants de la Mairie d'arrondissement et des professionnels de la petite enfance ;

- Considérant le fait que le Conseil des parents permet :

  - L'émergence d'idées et de projets innovants, pour que parents et professionnels participent ensemble au bien-être des enfants et qu'ils puissent contribuer, chacun à leur place, aux soins et à l'éducation qu'ils leur procurent,

  - Des échanges entre les parents, la Mairie, les coordinateurs(trices) des crèches, les responsables d'établissement et le médecin encadrant de PMI.

- Considérant le fait que la grande majorité des arrondissements parisiens proposent des Conseils des parents au sein des crèches, et que la crèche Fleurus a déjà initié un travail dans ce sens ;

- Considérant la pluralité des offres d'accueil disponibles dans le 6ème arrondissement et l'importance de renforcer l'information fournie aux parents pour leur permettre de solliciter le mode de garde le plus adapté à leur besoin ;

Le conseil d'Arrondissement, sur proposition de Céline HERVIEU demande :

EMET LE VOEU :

- Que la Mairie du 6e arrondissement, en concertation avec les responsables d'établissement, organise la mise en place d'un Conseil des parents dans les crèches municipales de l'arrondissement,

- Que la Mairie du 6e arrondissement, en coordination avec le Relai Information Famille, organise des ateliers d'information à destination des parents sur les différents modes de garde existant dans l'arrondissement.

Examen du projet de délibération V062021053

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France, procède au vote.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2021-06-133-2

Le vœu proposé par Mme Céline HERVIEU est rejeté à la majorité des votants avec 3 voix pour (Céline HERVIEU, François COMET, Antoinette KIS), et 10 contre (Jean-Pierre LECOQ avec le pouvoir de Charles FLOBERT, Chantal LAMBERT-BURENS avec le pouvoir d'Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Séverine de COMPREIGNAC, Paul MARIA, Claude RIBBE, Iris BERTHOMIER).

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ